

La mobilité des populations africaines à l'épreuve des événements sociopolitiques et environnementaux : cas des pays limitrophes du Tchad.

ALLAMBADEMEL VINCENT DE PAUL

alavin2paul@yahoo.fr

&

MAHAMAT FOUDDA DJOURAB

mahamatfouda1@gmail.com

Université de N'Djaména (TCHAD)

Submitted: 2020-11-10

valued: 2020-11-26

validated: 2020-11-30

RESUME

Le présent article étudie les mécanismes du mouvement des populations causés par les conflits sociopolitiques pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Il est question de mettre en exergue les facteurs déterminants les mobiles des déplacements, les difficultés rencontrées par les personnes déplacées provenant des pays limitrophes du Tchad, de même que les itinéraires empruntés par les victimes des troubles sociopolitiques et environnementaux. Les événements se sont cristallisés en ces dernières décennies en fonction de la nature desdits événements.

Il s'agit également de déterminer les superpositions de ces conflits qui remodelent les principes idéels des organisations sociétales et la métamorphose de l'ordre préétabli dans cette sous-région de l'Afrique centrale et principalement en République du Tchad. Afin de permettre la compréhension de la migration forcée en Afrique centrale, nous avons interrogé soixante personnes installées sur les différents sites des déplacés et des réfugiés, en fonction de leurs statuts et leurs provenances. Après le dépouillement, les informations révèlent que les déplacements effectués par les populations de l'Afrique centrale sont les résultantes des conflits armés, des raids des organisations terroristes de Boko Haram, des incursions des groupes rebelles, les conflits postélectorales et même les phénomènes environnementaux dus au changement climatique.

Mots-clés : Mobilité des populations, Evénements sociopolitiques, Environnement, Pays limitrophes du Tchad.

ABSTRACT

The article studies the mechanisms of the populations movement due to sociopolitical conflicts in order to understand its ins and the outs. The issue is to outline the factors causing the mobiles of the displacements, the barriers encountered by the displaced people coming from the Chad neighbouring countries as well as the journeys made by the victims of the sociopolitical and

leurs pays d'origines. Entre autres, des femmes, des hommes, des personnes handicapées, des enfants, des personnes âgées, etc. Ces mobilités s'effectuent de part et d'autre dans les différents pays. D'abord du Tchad vers le dehors et du dehors vers le Tchad.

L'objet de cet article vise à apporter une compréhension des difficultés rencontrées par les différentes populations en vue de mettre à la disposition des décideurs un outil les aidant à éviter les aléas précipitant les déplacements forcés. Est-ce que les populations africaines devraient - elles continuer par subir les épreuves de la mobilité ? Il serait judicieux de dire que la mobilité des populations africaines sont fonctions des affres sociopolitiques et environnementaux que connaît le Tchad ainsi que les pays qui lui sont limitrophes.

METHODOLOGIE

La réalisation de ce travail est le fruit d'une enquête sur le terrain : le premier en novembre 2019 et la deuxième en janvier 2020. C'est une recherche menée auprès des femmes et des hommes qui ont été forcés à quitter leur terre par les affres des hommes et/ ou de la nature. Elle fait l'objet de plusieurs approches : i) la collecte de données primaires qualitatives à partir des réalités empiriques ; ii) l'analyse de documents des ONGs et de la société civile ; et iii) des données statistiques. Un échantillon représentatif de 56 femmes et hommes, répartis dans les différentes zones, a été constitué de façon aléatoire pour la collecte des données. Un questionnaire a été administré par l'entremise de quelques enquêtés locaux ayant aussi la maîtrise des réalités desdites zones. Quelques résistances ont été observées du fait de la sensibilité sécuritaire, qui génère la méfiance vis-à-vis de celui qui creuse les non-dits. L'assistance par des enquêtés locaux a restauré la quiétude. A cet égard, l'approche participative et itérative a été mise au cours de la réalisation de cette recherche. Elle a permis de mettre en jeu toutes les parties prenantes dans le processus d'accueil et d'intégration des immigrés.

Aussi, pour parvenir à l'étude de l'objet dudit article, des zones d'investigation ont été retenues, il s'agit des zones touchées par la migration. Les hommes et les femmes ont accepté de répondre à nos questions sur le terrain. Les localités ayant servi de zone d'investigation sont Bagassoula : 9 hommes et 8 femmes ; Bol : 15 hommes et 13 femmes et Kaïga-Kindjiriya 5 hommes et 6 femmes. C'est au vu de la forte présence des déplacés que le choix a été porté sur ces localités citées. Etant donné que cette zone d'étude est constituée de population fortement imbue à la tradition afro-

musulmane, les femmes sont pour la plupart pudiques et sont difficilement accessibles. Dans le cas de Kaïga-Kindjiriya où le nombre d'enquêtées femmes est plus élevé, cela s'explique par la présence de quelques jeunes femmes scolarisées et ayant été en contact avec les grandes agglomérations. Quant à Bol et Bagassoulla, ce sont des localités en mutation urbaine et on retrouve facilement plusieurs catégories d'individus qui sont de provenances diverses.

Les déplacés en mesure d'expliquer les raisons et les difficultés vécues durant leurs déplacements, nous ont fourni les informations susceptibles d'apporter une compréhension sur le phénomène de déplacement forcé. Nous avons à cet effet utilisé les outils méthodologiques suivants : le focus group, le guide d'entretien, le questionnaire que nous avons administré à nos populations cibles qui sont les migrants forcés.

RESULTATS ET DISCUSSION

1. Connaissance du statut des personnes en déplacement forcé

1.1. Perception et présentation du déplacement

Le déplacement a toujours existé dans les sociétés humaines. Il y en a plusieurs types. Dans le cas de cette étude, nous nous appesantissons sur les cas actuels comme il a été question dans le sillage de la thématique globale. On remarque en ces années récentes que les guerres, les conflits, se multiplient et s'intensifient. Cela contraint les habitants du site abritant les troubles à quitter la localité. Notons par ailleurs que le déplacement est perçu naturellement comme la mobilité effectuée par des tierces personnes dans les diversités physiques. Dans le cas précis de cette problématique, l'on perçoit le déplacement dans son aspect phénoménologique et caricatural. Au sud du Sahara, les personnes se déplacent régulièrement comme partout sous d'autres cieux. Cependant, il est à noter que les dernières décennies ont produit des multiples atrocités obligeant les personnes de cette partie de l'Afrique à ne plus se sentir en sécurité chez eux. Raison pour laquelle certaines populations en Afrique subsaharienne se sentent immédiatement forcées à quitter leurs terroirs.

1.2. Typologie des conflits et leurs influences sur les mouvements sociaux

Observant de près, les populations de l'Afrique au sud du Sahara, on constate un bouleversement en ces dernières décennies : les conflits armés entre Etats ou par Etats interposés ou même les

conflits politico-militaires (rebellions) à l'intérieur d'un même Etat. Les conflits intercommunautaires ont des impacts négatifs sur la vie des paisibles populations poussées à la mobilité non désirée. Cette mobilité a reconfiguré l'ordre ordinaire de la société ; elle a pu entraîner une transposition de part en part des communautés et effriter des valeurs et des symboles, tant à l'intérieur d'un pays que dans les limitrophes.

1.3. Les conflits politico-militaires et leur impact sur l'ordre préétabli

Il est à rappeler qu'aucune personne humaine n'est prédestinée à subir l'humiliation, si ce n'est que les faits sociaux qui entretiennent en eux les vestiges et les reliques des comportements antérieurs. En effet, les responsables « politico-militaires » n'ayant guère reçu de code éthique qui les conduise à une gestion équilibrée et intégrée de la société, se caractérisent par une mal gouvernance : des sentiments de frustration se manifestent, s'exacerbent, puis la mésentente entre les populations déclenche un trouble à l'intérieur du Pays. C'est un fait qui se cristallise au fur et à mesure dans la sous-région de l'Afrique Centrale. Par exemple, en Centrafrique où l'affrontement entre deux factions politico-militaires (SELEKA, ANTI-BALAKA), a abouti à un profond bouleversement sociopolitique de la population et a forcé des familles entières à se réfugier dans les pays limitrophes. On peut aussi indiquer que ce déplacement forcé s'est effectué simultanément dans deux sens : à l'extérieur, vers le Tchad, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, le Soudan entre autres ; à l'intérieur vers les localités tenues par les factions des mêmes appartenances que les personnes en déplacement forcé.

Signalons que lorsqu'une frange de population se déplace massivement vers une autre localité à cause de l'insécurité armée, la localité d'accueil subit une mutation sociale et économique. L'on verra une influence mutuelle de part et d'autre. Cette forme de déplacement forcé comporte en lui-même les germes d'une instabilité permanente dans la mesure où les génies des valeurs ne sont pas mis en exergue pour la prévention desdits bouleversements.

1.4. Le déplacement de la population vers le territoire tchadien

La naissance du mouvement religieux Boko-Haram au Nigéria a bouleversé l'architecture sécuritaire, socioéconomique et environnementale dans le Bassin du Lac-Tchad. Cela a mobilisé des ressources étatiques importantes des pays membres de la Commission du Bassin du Lac-Tchad (CBLT) et ceux de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), au vu de la psychose vécue par la

Pour citer cet article : ALLAMBADEMEL VDP., & MAHAMAT FOUDDA D., « La mobilité des populations africaines à l'épreuve des événements sociopolitiques et environnementaux : cas des pays limitrophes du Tchad », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 13, déc.2020, www.credef-ub.org/

population de ladite zone, à travers des massifs déplacements vers le Tchad et principalement dans la province du Lac en république du Tchad. Voici à propos un extrait du Rapport du gouvernement tchadien :

Depuis 2015, la menace terroriste du groupe Etat Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) ex Boko-Haram a incité le gouvernement du Tchad à déclarer et maintenir l'état d'urgence dans la région du Lac. Cet évènement ajouté à d'autres problèmes de sécurité auxquels fait face le pays, ont poussé le Gouvernement à fermer ses frontières avec la République Centrafricaine, le Nigéria et tout récemment avec la Libye. Cela a perturbé la transhumance frontalière traditionnelle et les échanges commerciaux, avec des conséquences sur l'économie nationale. (Rapport-Tchad: plan de réponse pays pour les réfugiés 2019-2020, p. 4).

1.5. Comment se manifestent les déplacements dans cet espace ?

Dans les zones de conflit, les déplacements sont observés sur les itinéraires empruntés par les réfugiés eux-mêmes. Ce sont des trajectoires à haut risque comme le témoignent les personnes déplacées. Elles déclarent que les différentes localités sont soumises à de régulières attaques et d'incursions des personnes terroristes qui sont dans la logique de perturbation de la quiétude des personnes et des destructions des biens ainsi que des massacres de la population. Raison pour laquelle, les déplacés que nous avons rencontrés sur le terrain présentent des signes de vulnérabilité. Les personnes en déplacement fournissent suffisamment d'efforts pour éviter les risques sur leur chemin. Nous pouvons rapporter brièvement les propos de ces déplacés pour illustration :

Mobilité et trajectoire

Acteurs et provenances	Trajectoires	Périple de la route	Lieu de refuge
Nigériane	C'est en 2014 qu'elle a quitté Gambarou, puis Fitina et enfin Bol	Elle affirme avoir fait trois jours en route	Bol
Nigérienne	Gambarou, Fitina, Bol.	Nous avons quitté Gambarou à une heure du matin, pour atteindre Bol le lendemain à 9 heures du matin.	Bol
Tchadienne	Le point de départ c'est Bartè, puis Tchoufiya, Kayga Kindjiriya, et Bagassoulla.	J'ai fais un jour entre Tchoufiya et Kaiga	Bagassola

		Kindjiriya. Un jour Kindjiriya Bagassoulla	
Nigériane	Baga-Kawa ; Ngoubouwa ; puis Dar salam	J'étais arrivée ici en 2014. La durée du périple était de 10 jours de marche	Dar-salam (périphérie de Bagassola)
Tchadienne	Point de départ : Boudou Point d'arrivée : Fourkouloum	Je suis ici à Fourkouloum depuis 2014.. Pendant notre périple, j'avais fais 3 jours en route sans aucun moyen financier	Fourkouloum (périphérie de Bagassola)
Nigériane	Point de départ : Baga-Kawa Point de passage : Ngouboua Point d'arrivée : Dar Salam (Bagassoula)	J'avais déjà vécu 3 ans ici à Dar salam, et lors de notre périple, j'avais effectué 3 jours en route en me cachant par moment pour éviter de rencontrer les Boko-Haram	Dar-salam (périphérie de Bagassola)

2. Les Conflits Intra Etatiques

Au regard de l'analyse que nous avons effectuée sur la migration forcée au Tchad, nous pouvons dire que les conflits armés, l'insécurité causée par les éléments de Boko Haram voire la crise intra Etat entraînent inéluctablement une migration. Aussi, l'homme est de nature mouvant et cherche toujours les endroits idéaux pour sa sécurité matérielle, physique et morale. L'exemple des retournés et réfugiés tchadiens (de la Libye et de la RCA) et centrafricains est assez éloquent. Contraints par l'insécurité dans les lieux de départ, les migrants cherchent un lieu de refuge pour un séjour de longue ou courte durée en fonction de l'évolution et du règlement de la situation originale. Généralement, un accompagnement psychosociologique de ces déplacés de la guerre ou du terrorisme dans leurs espaces d'accueils constitue donc le gage de la paix dans la sous-région.

Dans le continent africain, une partie de l'Afrique centrale et de l'ouest est en proie à une violence sans précédent. C'est une véritable zone de turbulences en ce sens qu'en plus des conflits armés, les « fous de Dieu » massacrent, pillent et violent la population civile. Quelles que soient leurs causes majeures, ces conflits connaissent de profondes transformations qui affectent aussi bien leur nature, leur rationalité et leur mode d'expression. Sous l'emprise des différentes crises, ces conflits

connaissent aussi l'apparition d'acteurs inédits qui les rendent inextricables et parfois difficilement repérables. D'où la nécessité de chercher à les saisir théoriquement et empiriquement afin de comprendre les enjeux et les motivations qui se cachent derrière. Autrement dit, il s'avère nécessaire d'en faire une analyse sociopolitique qui puisse permettre une compréhension plus large de la dynamique des conflits et surtout ceux d'intra étatique.

Depuis le conflit centrafricain de 2002 et celui de Darfour en 2006, le Tchad a accueilli un énorme afflux de réfugiés qui a modifié son paysage sociopolitique, environnemental et humain. Alors qu'on pensait arriver à la stabilité, la division du Soudan et la prise du pouvoir en RCA par la Seleka ont occasionné un grand déplacement des populations de ces deux pays voisins. La présence massive de réfugiés a fini par susciter des réactions d'hostilités de la part des autochtones qui se sentaient de plus en plus marginalisés dans leur propre pays. Pour eux, les réfugiés, qu'ils fussent centrafricains, soudanais ou libyens font partie d'une même catégorie. Venant de la plupart des grandes villes, certains réfugiés ont du mal à vivre leur nouveau statut. Beaucoup pensaient que le Tchad est un pays de transit pour l'Europe et les USA. Ils rêvaient donc d'aller exercer leur métier ou poursuivre leurs études ailleurs car certains étaient des enseignants, des professeurs des Universités, d'autres des commerçants, des fonctionnaires, des étudiants, infirmiers, comptables, secrétaires. Parmi les fonctionnaires, on retrouve ceux qui exerçaient les hautes fonctions dans le régime déchu. On trouve également des diplomates, des officiers, des députés, des directeurs généraux, des ministres, etc. Quant aux réfugiés d'origine paysanne, ils exercent dans le domaine agricole ou d'élevage grâce aux appuis des ONG. Ainsi, la demande des terres pour la culture par les réfugiés pose de sérieux problèmes. Aussi, la superficie des terres cultivables a diminué et même les pluies sont devenues de plus en plus rares. Tous ces facteurs ne font qu'augmenter la tension entre les autochtones et les allogènes. Autre problème à signaler c'est qu'en général, les réfugiés ont reçu les aides des ONG au début de leur installation mais peu de temps après ils sont abandonnés à eux-mêmes.

2.1.Crise au Darfour (Soudan) et la guerre à l'Est du Tchad

Le conflit qui oppose les fils du Soudan a fait de nombreux réfugiés (ceux qui ont des liens avec le Tchad) sur le territoire tchadien et créé des problèmes fonciers. Pourtant, le conflit a plus ou moins sa source au Tchad. En effet, le 26 février 2003, des soldats et officiers zaghawa soudanais, issus

de la Garde républicaine tchadienne et dirigés par un ancien compagnon d'Idriss Déby, le colonel Abdallah Abakkar, prennent le contrôle du village de Golo (Darfour-Nord). Ils dénomment leur mouvement « Armée de libération du Soudan » (ALS). L'ALS s'empare d'une localité comme Tiné, siège du principal sultanat zaghawa, et inflige aux forces soudanaises d'importants revers. Le 24 avril 2003, elle réussit même à pénétrer dans El Fasher, capitale du Darfour-Nord, à prendre le contrôle de l'aéroport et à s'emparer du général Ibrahim Bushra, commandant de la base aérienne stationnée dans cette ville. La population qui vivait alors en paix sentit venir les représailles de l'armée soudanaise, se déplaça alors massivement au Tchad. Ce fut le début de la migration forcée qui allait durer plusieurs années.

Le président Oumar El-Béchar décide alors d'en finir avec la rébellion. Il nomme de nouvelles autorités civiles et militaires dans la région et transfère des unités du Sud-Soudan au Darfour.

Sur le plan diplomatique, le président soudanais sollicite la médiation de son homologue tchadien. Ce dernier réussit à faire signer à l'ALS un accord – sans lendemain – de cessez-le-feu, le 3 septembre 2003, à Abéché. La guerre reprend de plus belle, mais l'armée soudanaise réussit à reconquérir les centres du pays zaghawa (Tiné et Kulbus) et à liquider le chef militaire de l'ALS, le colonel Abdallah Abakkar. Ce conflit a fait de nombreuses victimes et déplacés sur les territoires tchadien et centrafricain. Ces derniers choisissent généralement le pays d'accueil en fonction de leurs liens. Le Tchad qui n'a pas l'habitude d'accueillir les réfugiés à cause de son instabilité commence alors à faire sa première expérience et reçoit les encouragements des Organisations des Nations Unis.

2.2.Conflit centrafricain

Le conflit centrafricain qui est au bord de génocide a surpris le monde et fait aujourd'hui des retournés (réfugiés d'origine tchadienne) et des réfugiés de la RCA. Il faut rappeler que malgré le soutien du Tchad et du Congo-Brazzaville, le nouvel homme fort de la Centrafrique, Michel Djotodja Amno Ndroko, s'est révélé à son tour incapable de tenir les rênes du pouvoir. La Séléka, une coalition de groupes très hétérogènes appuyés par des mercenaires étrangers, éclate. En l'absence d'un commandement unifié et fort, les exactions contre les populations civiles se multiplient et le Tchad fait face à l'afflux massif des réfugiés qui ont été installés non seulement dans les différents sites au sud du pays, mais aussi au centre et dans un quartier périphérique de

N'Djaména. Le peuple centrafricain qui vivait pendant des siècles en paix vient de connaître une situation inédite. Les pillages et les atteintes au droit de l'homme ne finissaient pas. « Les bandes armées se livrent à des razzias et des massacres. Des villages sont brûlés, pillés. Les habitants sont tués ou sont en fuite dans la brousse », explique à l'AFP Jean-Marie Fardeau, de l'organisation Human Rights Watch, avant de mettre en garde : « On peut parler d'une stratégie criminelle de ces groupes, mais il n'y a pas de coordination entre eux, pas de planification. »

Le conflit a pour causes certaines des prétentions religieuses car les membres de la Séléka sont essentiellement de confession musulmane, pratiquants ou non, alors que la population centrafricaine est composée à 80 % de chrétiens. Le conflit a cristallisé les sentiments d'appartenance religieux et, après les pillages de la Séléka, des groupes d'autodéfense chrétiens, les antibalaka, « anti-machette » en sango, qui seraient formés – secrètement ou ponctuellement – par l'ancien dirigeant Bozizé, se sont regroupés en septembre. Ils s'en sont pris aux populations musulmanes, assimilées aux anciens rebelles (Séléka) ; alors que plus de 80% de la population musulmane en Centrafrique est d'origine tchadienne.

Dès lors, les clivages religieux sont devenus saillants et ont alimenté un cycle de ripostes. « On assiste à des représailles ciblées à la fois contre des villages chrétiens et musulmans, et les civils en sont les premières victimes » (AFP). C'est une nouvelle crise. Même s'il existe de longue date des conflits traditionnels, d'ordre tant économique que religieux, entre éleveurs nomades musulmans et paysans sédentaires chrétiens, cette situation est inédite dans un pays où les populations vivaient mélangées dans les mêmes quartiers et les mêmes villages.

3. IMPACT DE LA MIGRATION SUR L'ENVIRONNEMENT

« Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent ». Cette phrase fait aujourd'hui partie, avec quelques autres, des lieux communs de la doxa écologiste (Google, 11 janvier 2020). Elle donne bien la mesure du processus de mutation environnementale qui affecte aujourd'hui le Lac Tchad et suggère toutes ses conséquences en termes de distribution spatiale des populations.

3.1. Le Foncier et les migrants

Il est important de rappeler que plus de 70 % des conflits qui existent dans la société tchadienne sont liés au foncier. La terre a pris de la valeur depuis les années 2000 avec l'ère pétrolière. Même

les voisins acceptent difficilement ou pas du tout une portion de leur terre au détriment de l'autre. Sa valeur va au-delà d'un simple bien matériel car elle inclut indubitablement la valeur symbolique. C'est dans cette optique que nous pouvons définir le foncier comme ensemble constitué non seulement de la terre, des ressources qui lui sont directement attachées, mais aussi du symbolique, d'un ensemble des relations entre individus, groupes d'individus pour l'appropriation et l'utilisation de ces ressources. Le *Doïndouba* (terre de nos ancêtres) permet aux peuples de se situer sur leur origine. Même la géopolitique se fonde sur l'appartenance afin de permettre l'égalité et l'équité d'accès aux services publics (concours, bourses, etc.). Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que la composante terre du foncier revêt un intérêt capital eu égard aux enjeux qu'elle suscite.

Les migrants ont besoin de terre pour s'installer et pratiquer les activités économiques car leur survie en dépend. L'attribution de la terre par exemple au Lac est faite généralement par la communauté. Mais depuis que les ONG et l'Etat se sont appropriés des terres pour les moderniser, les chefs de terre n'ont plus assez de pouvoir. Ces derniers se contentent de quelques reliques de polder, de marécage, bras du Lac et forêt. Mais aujourd'hui, les terres disponibles ne représentent rien du tout d'où la colère des autochtones. En général, les gens qui exploitent les polders aujourd'hui ne sont plus propriétaires mais des usufruitiers. L'exploitation est communautaire et surtout sous la responsabilité des ONG, des privés et des publics.

Autre mode d'acquisition, c'est l'achat. En effet, l'achat est un processus par lequel un individu accède à la propriété d'une portion de terre contre un échange en nature ou en espèces. L'achat permet de transférer la terre à un nouvel acquérant. Ce mode d'acquisition est contraire à la coutume, on n'achète pas la terre car elle nous enterre (allusion faite au jour du décès). Mais la vente des terres se propage d'une manière exponentielle à cause des facteurs démographiques et économiques qui gouvernent l'autorité des propriétaires coutumiers. Comme le dit M. Dissou (1982 : 98) : « le principe de l'inaliénabilité de la terre, bien sacré légué par les ancêtres disparus aux vivants qui, à leur tour, le transmettront aux descendants, est devenu de nos jours et presque partout un mythe par lequel ne croit plus [sic]. »

3.2.Relation migrant environnement

De fait, on assiste à une recomposition intense des territoires et de leurs usages, à travers la transformation des systèmes agraires, qui a de fortes incidences sur les migrations puisque les

Pour citer cet article : ALLAMBADEMEL VDP., & MAHAMAT FOUDDA D., « La mobilité des populations africaines à l'épreuve des événements sociopolitiques et environnementaux : cas des pays limitrophes du Tchad », *Annales de l'Université de Bangui*, série A, n° 13, déc.2020, www.credef-ub.org/

hommes dépendent de plus en plus des mécanismes productivistes, tandis que le processus inverse, c'est-à-dire les conséquences environnementales de l'accroissement rapide de la mobilité humaine, reste tout aussi préoccupant. En effet, les déplacements des populations engendrent des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux, qui peuvent entraîner des graves déséquilibres écologiques. Le fait qu'il y ait concentration de la population sur un petit territoire qui ne peut véritablement plus les nourrir, tout devient problématique. La question de survie pousse les hommes à une exploitation à outrance des ressources naturelles. Ces comportements sont à l'origine de la dégradation du sol ou encore du tarissement du Lac Tchad.

Pour certains auteurs, la destruction de l'environnement est souvent un phénomène dont les causes sont à rechercher dans le fonctionnement et l'organisation des sociétés, et les migrations en sont la traduction première. Les signaux omniprésents des contraintes écologiques : saturation des terres cultivables, perte de productivité des terres agricoles, surexploitation des pâturages... ont ouvert de nouveaux défis à l'agronomie. La recherche de variétés céréalières plus productives est considérée comme un facteur décisif d'une croissance de la production agricole susceptible d'absorber l'inévitable augmentation des besoins nutritionnels. Mais les conséquences en termes de déstructuration des socio-systèmes traditionnels sont multiples et pas nécessairement bien anticipées par les acteurs institutionnels.

3.3.Relation conflictuelle avec les allogènes

Le premier élément à mettre en exergue dans la dynamique de l'immigration c'est la terre. C'est un facteur qui consolide et conditionne l'intégration des migrants sociopolitiques à la société d'accueil. La terre est un bien sur quoi reposent les moyens d'existence et de subsistance de la population. Ce bien basic et essentiel fait l'objet des transactions et engendre souvent des conflits entre les migrants et la population autochtone. Les acquisitions foncières mettent ainsi en jeu les interactions où les acteurs font usage de leurs atouts pour gagner la partie. Surtout, le processus d'acquisition engendre souvent des conflits que les autorités ont toujours du mal à gérer en fonction de leurs intérêts et la mission régaliennne qui leur a été confiée. Ces conflits fonciers sont les différends relatifs à des terres qui se manifestent lorsque les intérêts individuels sont menacés (J-P, Chauveau, Jean-P, Colin, J-P Jacob, P, Lavigne Delville, P, Y Le Meurs, 2006 : 18).

Les facteurs de relation conflictuelle liés à la terre dans le Lac Tchad sont multiples et complexes et les enjeux souvent contradictoires et varient en fonction des groupes sociaux (JP, Olivier de Sardan, 1995 : 12). Malgré cette diversité, nous pouvons retenir deux types de conflits qui sont récurrents entre les populations : les conflits liés à l'usage de la terre et à la propriété.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOURDIEU Pierre, Wacquant Loïc, 1992, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, p. 268.
- CHAUVEAU Jean-Pierre et al, 2006, *Mode d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest : résultats du projet de recherche CLAIM*, Londres, IIED, p. 92.
- CROZIER Michel, 1982, *On ne change pas la société par décret*, Paris, Pluriel, (2^e édition), p. 310.
- DISSOU M. 1982, « La Palmeraie béninoise : exploitation traditionnelle et aménagement volontaire », tome 1, *Thèses de doctorat en géographie humaine*, Paris, Université de Paris X.
- ELA Jean-Marc, 1967, *La plume et la pioche*, CLE, Yaoundé.
- GUYENOT Claudel, 1998, *L'insertion. Un problème social*, Paris L'Harmattan.
- LASSAILLY-JACOB Véronique et al. 1999, *Déplacés et réfugiés la mobilité sous contrainte*, IRD, Paris.
- SIMON Gildas, 1995, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF.
- SIMON Gildas 2002, « Les Migrations internationales », *Populations et Sociétés*, n° 382, Paris, PUF, PP. 1-4.